

LES CANDIDATS AÎNÉS SUR LA LISTE EUROPENNE CDH 14



Anne-Marie CLAEYS-MATTHYS, 4^e effective est Présidente du CPAS de Woluwe-Saint-Pierre, Présidente honoraire de l'UFAPEC et de l'OE-GIAPEC (mouvements parentaux de l'enseignement catholique). Ses thèmes prioritaires sont : la solidarité interpersonnelle, la cohésion sociale, le soutien aux familles et le service aux plus démunis.

René THISEN, 8^e effectif

fut député fédéral, sénateur et député wallon. Assistant social, expert-comptable, René a créé sa propre entreprise en 1978. René THISEN a été Conseiller communal et Echevin à Waimes, il s'est investi dans des associations à caractère social et sportif. René croit fermement que notre avenir et celui de nos enfants dépendra de notre volonté de réussir l'intégration européenne.



Clotilde NYSSENS, 5^e suppléante

est avocate, sénatrice honoraire, ancienne conseillère communale à Schaerbeek. Elle est une grand-mère disponible et a le souci de transmettre son expérience politique aux plus jeunes. Pour Clotilde, les enjeux politiques majeurs ne peuvent être résolus qu'au niveau européen tels les flux migratoires, les politiques économiques, sociales et financières, etc.



Jean-Pierre GRAFE, 6^e suppléant

est ancien Ministre, ancien sénateur, ancien échevin de Liège. Pour lui, nous avons besoin d'une Europe humaine et solidaire qui apporte Paix, Sécurité, Prospérité et Progrès social. Quant on vit et participe à la vie économique de sa Région, on sait que tout projet d'envergure et toute réalisation novatrice ont besoin d'un accompagnement européen.



Chères Aînées,
Chers Aînés,

La vie n'a pas d'âge. Etre aîné, c'est à la fois la richesse d'une expérience de vie, des valeurs fortes qu'elle a permis de construire et la volonté de conserver une place active dans la société. Notre pays compte plus de 2 millions d'aînés, qui tous souhaitent vivre en bonne santé avec un niveau de vie décent.

Avec le cdH et son président Benoît Lutgen, avec tous les candidats aux élections européennes, fédérales et régionales, nous avons une vision globale de la société, du bien vivre ensemble. Nous sommes attentifs aux besoins plus spécifiques des aînés en matière d'information, de participation citoyenne, du choix d'un lieu de vie, de mobilité et de sécurité et aussi de solidarité. Tous ensemble, nous voulons planter des brins d'humanité, et affirmer haut et fort que « Vivre mieux, c'est possible »

Ce sont aussi ces valeurs que nous voulons porter au niveau européen, avec nos candidats aînés : Le cœur du projet européen, c'est la paix, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la fraternité et la créativité. Nous rêvons d'une Europe prête à se battre pour préserver, moderniser et partager son modèle social, et s'ancrer sur une sécurité sociale harmonisée.

Arlette Crapez-Nisot,
Présidente des Aînés du cdH.

CONVENTION NATIONALE DES AÎNÉS

NAMUR LE 12 MAI 2014

Palais des Congrès, Place d'Armes 5000 Namur

13h00 : Accueil

13h45 : Intervention de **Pierre Vercauteren**, politologue UCL Mons, qui présentera les grands défis des élections de mai 2014.

A 14.15h une table ronde réunira **Francis Delpérée, Benoît Dispa, Catherine Fonck, Maxime Prévot et Claude Rolin.**

Elle sera suivie d'un débat avec la salle.

Les conclusions de la Convention seront prononcées par notre **Président National, Benoît Lutgen.**

Inscriptions

- Par courrier au Aînés du cdH, Rue des Deux Eglises, nr. 41 à 1000 Bruxelles
- Par téléphone au nr. 02/238.01.94, soit par fax au nr. 02/238.01.29 soit par courriel : aines@lecdh.be.

Toutes les infos sur www.cdh-aines.be



Le secrétariat national des Aînés
Rue des Deux Eglises 41 • 1000 Bruxelles
Tél.: 02/238.01.94 - Fax : 02/238.01.29
aines@lecdh.be • www.aines-cdh.be

Vivre mieux c'est possible !



ASSURER UN REVENU DÉCENT AUX AÎNÉS

Consolider la pension légale

Face aux menaces que certains font peser sur la pension légale, les Aînés du cdH défendent prioritairement et inconditionnellement la consolidation de la pension légale qui doit assurer un niveau de vie décent à tous. Quant aux autres régimes de pensions, ils doivent rester complémentaires à la pension légale et pouvoir être encouragés dans un cadre précis et stable.

Créer une Assurance autonomie

Pour répondre à l'allongement de la vie, les Aînés souhaitent la création d'une assurance autonomie s'articulant autour des principes suivants :

1. Intervenir en fonction de la situation de dépendance des personnes.
2. Financer des services et du matériel en fonction des besoins, aussi bien au domicile qu'en hébergement.
3. Octroyer des remboursements quels que soient les revenus et l'âge des bénéficiaires.

Organiser le ticket unique fédéral pour les transports en commun

Durant de longues années, les aînés ont bénéficié de la gratuité sur les services publics de transport (Tec-Stib-De Lijn). Les Aînés exigent l'instauration d'un ticket unique à tarif réduit pour les seniors d'application dans l'ensemble du pays. (Un seul billet par jour de déplacement dans tout le pays). De plus, les Aînés plaident pour l'instauration d'un abonnement unique – à tarif réduit pour les seniors – pour tous les transports en commun RER-TEC-STIB-De Lijn.



PRIVILÉGIER UN MILIEU DE VIE ADAPTÉ ET GÉNÉRATEUR DE LIENS

Augmenter l'offre de services aux personnes âgées

- Refinancer les aides et soins à domicile.
- Bloquer le prix des titres service et doubler l'autorisation de 400 titres services par an à prix réduit pour les personnes âgées et handicapées isolées.
- Elargir le champ d'activités des ALE à des activités liées au soutien à domicile des personnes âgées.

Diversifier l'offre d'hébergement pour les personnes âgées

- Développer les structures intermédiaires, avec une attention particulière aux besoins en milieu rural ;
- Créer des résidences-seniors acquiesitives ;
- Veiller au maintien de petites structures, bénéficiant de normes plus légères ;
- Améliorer l'accueil et l'encadrement des aînés désorientés ou souffrant de troubles psychiatriques.

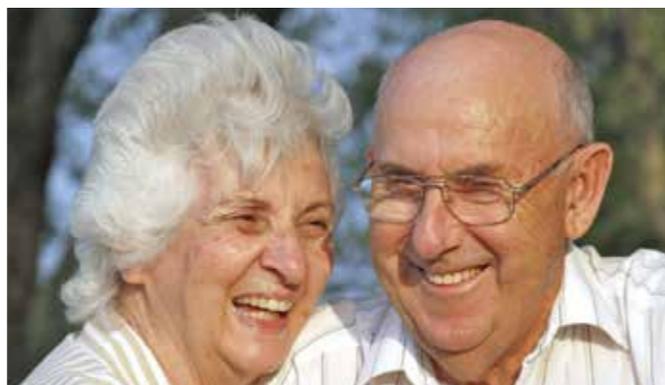
Développer des projets intergénérationnels

Dans le cadre de la modernisation des tissus urbains, développer des lieux de vie intergénérationnels :

- petites maisons, studios, appartements, résidences services, maisons de repos, leur permettant de vivre le plus longtemps possible de manière autonome.
- équipés de commerces et de services de proximité, notamment médicaux et paramédicaux,
- disposant de transports en commun.

Mettre l'expérience professionnelle des Aînés au profit des Jeunes

La transmission du savoir entre les générations est un élément essentiel pour favoriser la formation des jeunes et leur insertion sur le marché du travail.



FAVORISER LA PARTICIPATION DES AÎNÉS À LA VIE COLLECTIVE

Supprimer toute limite d'âge

Les Aînés proposent la suppression de toute limite d'âge pour l'exercice de mandats publics, dans les organismes sociaux et autres, et la réservation d'au moins une place pour les Aînés dans les organes qui les concernent.

Développer une politique régionale ambitieuse

La 6ème réforme de l'Etat confie de nouvelles responsabilités importantes aux Régions Cette réorganisation des compétences doit être l'opportunité de construire à Bruxelles et en Wallonie un projet ambitieux pour la santé et le bien être des Aînés, de développer une politique intégrée et transversale de la personne âgée, dotée de moyens budgétaires suffisants.

Insérer des clauses « Aînés » dans les obligations de service public

De nombreuses missions de service public sont aujourd'hui exercées tant par des opérateurs publics, privés qu'associatifs. La loi définit les « obligations de service public » qui s'imposent à ces opérateurs. Les Aînés du cdH demandent que ces obligations prennent en compte les besoins des aînés (lisibilité des documents, accueil, accessibilité téléphonique ...).



MANIFESTE EUROPÉEN DES AÎNÉS

Pour les Aînés du cdH, l'Europe doit s'engager à garantir un revenu adéquat à chaque Aîné(e). Pour ce faire il y a lieu de :

- Harmoniser les pensions de retraite et de survie, développer des systèmes de sécurité sociale fondés sur la solidarité intra- et intergénérationnelle, prévenir et réduire le risque de pauvreté ;
- Développer une protection sociale performante et solidaire, assurant l'accès à des services sociaux et à des soins de santé de qualité ;
- Offrir aux Aînés la possibilité de participer activement à la vie politique, culturelle et sociale comme citoyens européens à part entière, capables de prendre des initiatives et de soutenir des projets ;
- Associer les Aînés à la promotion du développement durable, la sauvegarde du patrimoine, la transmission des savoirs, dans un esprit de solidarité avec les futures générations ;
- Promouvoir des politiques de mobilité et de sécurité répondant aux besoins des Aînés, lutter contre toutes les formes de discrimination liées à l'âge.

Les Aînés du cdH confirment leurs espoirs en une Europe solidaire, qui promeut la cohésion sociale, respecte les Aînés et les soutient.

